



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2021

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

L'an deux mille vingt et un, le 2 décembre à vingt heures, le Conseil municipal de Bourgneuf, dûment convoqué, s'est réuni dans le restaurant scolaire, sous la présidence de M. le Maire, Paul-Roland VINCENT.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 25 novembre 2021

Présents : P-R VINCENT, J-L. LÉGER, M. TIGOULET, D. LEGUAY, A. BODET, M. BERRY, G. CASSAN, I. CHAOUACHI, S. FERRIER, T. LACQUE-LABARTHE, V. LAIGO, N. LITSCHY, M-F. OLIVIER (arrivée à 20h20) et R. NAVARRO (arrivé à 20h30)

Absent excusé : L. BERNIER

Secrétaire : Marie TIGOULET

Le Maire propose l'ajout d'un 4^{ème} point. Accord du conseil municipal

DECISIONS du CM

- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Installation de caméras de vidéoprotection | Accepté à la majorité |
| 2. Modification des statuts du Sdeer – compétence au titre des activités accessoires relative à la maîtrise de la demande d'énergie et la performance énergétique | Accepté à l'unanimité |
| 3. Modification budgétaire DM 3 | Accepté à l'unanimité |
| 4. Modification du Tableau des effectifs - création d'un poste administratif | Accepté à l'unanimité |

Affiché le 2 décembre 2021

Le Maire, Paul-Roland VINCENT

